

CORAP

« COALITION REFORMES ACTION PUBLIQUE »

Coalition des Organisations de la Société Civile pour le Suivi des Réformes et de l'Action Publique

ASADHO, A.C.E, CAFEC, CALCC, CATISO, CATSR, CDE, CDT, CENADEP, CEPROSOC, CNONGD, Conseil FSC, COSSEP, CODELT, CSC, CRONG/Kin, JADI, J.PA, JVE-RDC, LCRDH, Maison de Laïcité de Kinshasa, NAD-UNIKIN, PRODDDES, SADEC, SERACOB, SOLIDARCO, SYECO, SYNAR, UNTC, RDSP, ROCFAD

Secrétariat Technique : 1150, Av Tabora - Commune de Barumbu-Kinshasa

Tél : 09 900 23 637 – 081 845 14 05

Kinshasa, le 30 Janvier 2014

**Aux Membres du Conseil d'Administration
de la Banque mondiale
Washington, DC
Etats-Unis d'Amérique**

Chers Messieurs et Dames,

Concerne : Assistance technique et subvention du projet INGA III .

Nous avons pris connaissance de la prochaine délibération du Conseil d'administration de la Banque Mondiale, le 14 Février 2014, sur le financement d'un don d'assistance technique pour le projet en lien avec le barrage hydroélectrique INGA III sur le fleuve Congo. Pour rappel, Le fleuve Congo est le deuxième plus grand fleuve du monde par son grand débit et est vital pour l'économie de notre pays, et contribue à la subsistance de millions de personnes.

Le projet INGA III est considéré par beaucoup comme un projet de développement économique positif, principalement en raison de ses effets macroéconomiques potentiellement importants pour renforcer l'exportation et la promotion du développement industriel et des mines dans la province du Katanga en RDC.

Malheureusement, nous, les Congolais continuons à nous demander pour qui vraiment cette énergie est produite. L'attention n'est pas totalement accordée aux impacts potentiels de ce projet sur l'environnement et sur nos collectivités dont les moyens de subsistance dépendent entièrement de la rivière, et pire encore la faiblesse du projet à combler le fossé de la pauvreté énergétique de la RDC.

Nos Préoccupations notables en lien avec ce projet sont notamment :

1. Le Manque d'évaluation des options des besoins et potentiel pour les solutions d'énergie renouvelables :

Une évaluation exhaustive des besoins de la population devrait être la première étape d'un processus de planification complète de l'investissement dans le secteur de l'énergie. Après avoir investi des milliards de dollars dans le secteur, plus de 90% de notre population, et 99 % de notre population rurale, n'ont pas accès à l'électricité. Répondre à ces besoins devrait être la priorité des projets énergétiques futurs, en République démocratique du Congo (RDC).

Un certain nombre de sites hydroélectriques potentiels ont été identifiés sur le fleuve Congo et sur ses affluents dans les études antérieures. Aucune évaluation des besoins n'a jamais été effectuée, et nous ne sommes pas au courant des évaluations complètes des autres options d'énergie renouvelable en dehors de l'identification des sites potentiels

hydroélectriques. Une analyse complète des options d'approvisionnement en énergie alternative aurait été d'une grande utilité. Nous croyons toujours que ce n'est pas trop tard pour intégrer cet aspect dans l'EISE proposée avec les enquêtes étant élargi pour inclure toutes les options possibles, des coûts, des avantages pour la majorité des Congolais et à l'économie globale. Il s'agirait non seulement d'élargir le débat sur les solutions énergétiques appropriées pour la RDC, mais aussi conduire à mieux informer la planification et la priorisation des projets qui seront rentables, durables et les mieux adaptés pour répondre aux besoins d'énergie et la pauvreté énergétique en RDC.

Une recommandation clé des normes de la Banque mondiale est que les gens affectés par le projet devraient en être bénéficiaires. Nous notons avec préoccupation que la plupart des avantages de l'aménagement hydroélectrique proposé sera apprécié par les consommateurs urbains, industriels et miniers, principalement dans les pays étrangers, avec peu ou pas d'avantages résultant pour la majorité des Congolais. Le modèle de développement par les effets d'entraînement du projet suppose que les recettes en devises provenant des exportations d'électricité vont propulser le développement en RDC, bénéficiant ainsi à la population locale. Pourtant, les preuves s'accumulent que ce modèle ne fonctionne pas bien dans les pays en développement qui sont affaiblis par la corruption et l'absence des institutions nationales solides, comme la RDC.

La RDC a une énorme population sans électricité moderne. Cette population a besoin d'accéder à des sources d'énergie modernes pour tous les bienfaits qu'elles peuvent apporter, ainsi que pour réduire le besoin pour les produits forestiers non durables pour la consommation d'énergie primaire. Il ya un grand potentiel pour l'énergie propre et renouvelable en RDC, et un énorme besoin de financement pour son développement. Il est temps de passer plus rapidement à développer ces ressources, plutôt que de laisser continuer la destruction des forêts ou la construction des méga-centrales hydroélectriques. La décentralisation du secteur énergétique est le seul moyen pratique de répondre aux besoins énergétiques de la majorité dans un pays aussi vaste avec une capacité limitée pour maintenir une infrastructure énorme.

2. La participation du public et l'accès à l'information:

Le gouvernement de la RDC, assisté par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, a formulé le projet Inga III sans la pleine participation d'autres parties prenantes, en particulier les citoyens de la RDC et moins encore la société civile. Outre les articles de presse, en RDC, nous n'avons pas de sources d'information fiables en ce qui concerne les projets Inga III. Il n'existe pas de bulletins d'information gouvernementaux ou des communiqués de presse officiels, ni des réunions de consultations publiques. La participation du public tout au long du cycle du projet - de la formulation, des études de faisabilité, à la construction et l'exploitation - est essentielle pour les résultats de développement réussi. À cet égard, il n'existe aucun mécanisme ou un canal de communication pour les populations locales d'exprimer leurs opinions sur le projet. Une exception notable est le dernier appel pour le public de commenter les 13 Termes de référence des études d'évaluation d'impact environnemental et social d'Inga III. En outre, plusieurs parties intéressées ont fait de nombreuses demandes au gouvernement de la RDC et la Banque mondiale pour obtenir le rapport d'étude de faisabilité, mais il demeure indisponible et confidentiel. Cet appel à l'actualisation des importants écosystèmes

fluviaux du Congo tels que l'estuaire et le panache, est un défaut majeur dans l'évaluation d'impact environnemental et social (EIES).

3. L'héritage social de projets antérieurs :

Beaucoup de problèmes sociaux et environnementaux négatifs associés à Inga I et II n'ont pas été pleinement pris en compte. A titre d'exemple, les communautés qui ont été déplacées lors de la construction de deux barrages précédents attendent toujours une indemnisation. La communauté du tristement célèbre *camp Kinshasa*, victime des projets antérieurs nécessite d'être indemnisée et réinstallée correctement avant que le projet Inga III et celui du Grand Inga ne puissent commencer.

4. Le respect des normes de la Banque mondiale :

Nous supposons que la Banque tient à ce que l'EIES (Etude d'Impact Environnementaux et Sociaux) proposée se fasse dans le respect de ses propres politiques et lignes directrices. Notre lecture des termes de référence relatives à l'EISE pour Inga III nous laisse avec quelques préoccupations majeures en particulier le champ d'application des études qui traitent d'Inga III comme distincte de l'économie générale du Grand Inga, et pourtant ils partagent le même environnement. L'EIES proposée exclut l'estuaire de la rivière, et ne comprend pas une évaluation cumulative des effets de tous les barrages proposés sur le site d'Inga. Les études telles que actuellement conceptualisées ne sont pas entièrement conformes aux meilleures pratiques internationales ou aux propres lignes directrices de la Banque mondiale.

Conclusion

En conclusion, nous faisons appel à la Banque mondiale pour faire en sorte que :

- ❖ Les besoins énergétiques de la population de la RDC soient priorisés dans une évaluation complète des besoins réels ;
- ❖ Une évaluation des options pour des projets qui répondent à ces besoins soit effectuée ;
- ❖ Une large gamme d'Etude d'Impacts environnementaux et Sociaux soit effectuée, et qu'elle prenne en compte les impacts cumulatifs du projet Grand Inga et les impacts sur l'estuaire ;
- ❖ L'information soit très ouverte, accessible et partagée ;
- ❖ Des mécanismes souples soient mis en place pour encourager la participation de la population en général et de la société civile en particulier et que l'héritage de INGA I et II soient pris en compte.
- ❖ Au moins 50% de l'électricité produite soit destinée à la population congolaise et utilisée pour réduire l'écart d'accès à l'énergie

Nous exhortons à la Banque mondiale à adhérer à ces options minimales acceptables pour le projet Inga III.

LES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA CORAP